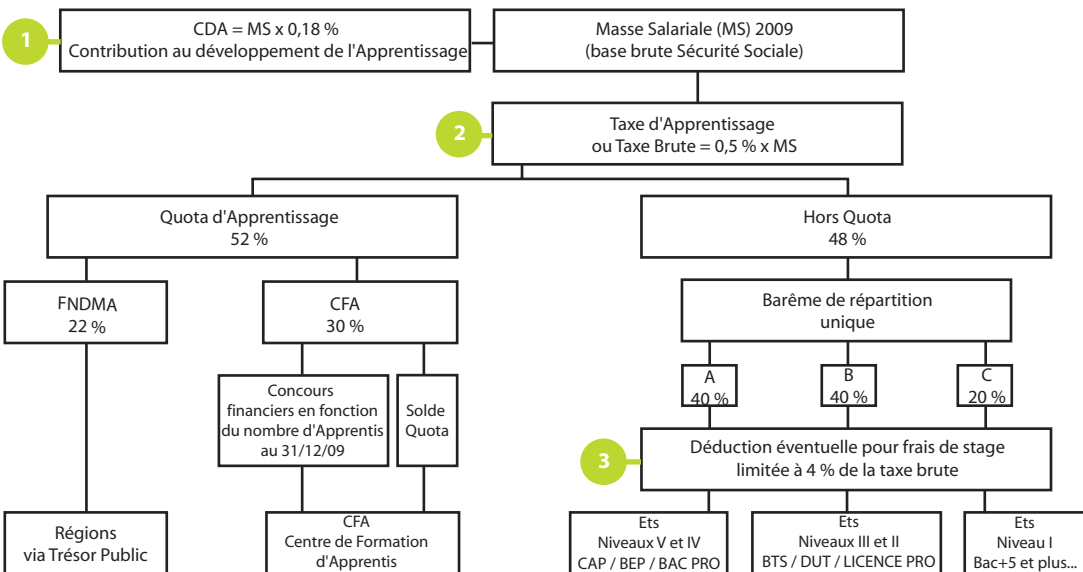


Informations pratiques



Coût réel par apprenti : Bachelor Professionnel Responsable en Marketing, Commercialisation et Gestion = 6 247 euros, Diplôme de Comptabilité et de Gestion = 12 198 euros

Montant à régler = 1 + (2 - 3)

Comment verser sa taxe d'apprentissage ?

L'EGC-CIFOP est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage au titre du BAREME...

1) Repérez le cadre

"Reversement aux établissements bénéficiaires de la taxe d'apprentissage"

2) Inscrivez le nom et adresse de l'établissement bénéficiaire :

EGC-CIFOP ZI n°3, 16340 L'Isle d'Espagnac

3) Précisez le montant de la taxe affectée au titre du BAREME



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
D'ANGOULEME

Simplifiez vous le versement...

La **Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême** vous propose de prendre en charge l'ensemble des formalités : aide au calcul, simplification des tâches administratives et dépôt du dossier fiscal auprès de votre recette des impôts

Contactez l'équipe conseil Taxe !

par téléphone **05 45 20 55 14** (ligne directe)

en adressant vos questions par e.mail à taxe@angouleme.cci.fr

ou en utilisant le formulaire de calcul automatique

www.angouleme.cci.fr

Taxe d'Apprentissage 2010

Entreprises,
participez au dynamisme de nos formations !



Ecole de Gestion et de Commerce d'Angoulême

Ecole de Gestion et de Commerce

Chaque EGC française recrute ses étudiants et apprentis dans sa région et insère ses diplômés dans le tissu économique local. L'EGC-CIFOP est très proche des entreprises du territoire.

Formations supérieures...

- Bachelor Professionnel Responsable en Marketing, Commercialisation et Gestion
 - > entrée post-Bac ou Bac+2
 - > en statut étudiant ou apprenti
 - > titre d'Etat de niveau II
- Bachelor Professionnel Responsable en Commerce International
 - > entrée à Bac+3
 - > statut étudiant
 - > diplôme Bac+4
- Master in Business Studies
 - > entrée à Bac+4
 - > statut étudiant
 - > diplôme Bac+5
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion
 - > entrée à Bac
 - > statut apprenti
 - > diplôme Bac+3

Chiffres-clés...

- 150 étudiants et apprentis formés chaque année
- 50 entreprises partenaires par an pour l'apprentissage
- 100 entreprises partenaires par an pour des stages étudiants

Versez votre taxe d'apprentissage 2010 à l'EGC CIFOP

Chaque entreprise désigne le bénéficiaire du versement de la taxe d'apprentissage. Alors, faites le bon choix et soutenez l'EGC - CIFOP !
Devenez une "entreprise - citoyenne" en participant au dynamisme de nos formations !

Faites de la taxe d'apprentissage un atout et non plus une contrainte...

Devenez un partenaire privilégié de l'EGC CIFOP...

Investissez dans votre secteur d'activités...

Choisissez...

Si vous ne choisissez pas le bénéficiaire de votre taxe, elle sera affectée au hasard.

Alors, en 2010, ne laissez plus le hasard vous guider.

Faites le choix de l'EGC - CIFOP !

Contact

EGC-CIFOP - ZI n°3 - Rue Maryse Bastié
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 27 - www.egc16.com



Votre confiance contribue au développement de votre outil de formation, des compétences et qualifications de vos apprentis. Votre soutien est un véritable investissement !